2021

OBSERVATOIRE de la réadaptation professionnelle

La Fagerh fédère les établissements de reconversion professionnelle et leurs organismes gestionnaires.
Leurs missions ? C'est orienter, former, accompagner des travailleurs handicapés dans le monde du travail.
Chaque année, la Fagerh collecte les chiffres clés du secteur et analyse les évolutions.

fagerh
Accompagner, c'est notre métier.

ÉVALUER, ORIENTER, FORMER,
Accompagner vers et dans l'emploi

La Fagerh fédère 54 associations et organismes gestionnaires représentant 165 établissements et services médico-sociaux. Ces dispositifs de réadaptation professionnelle s'articulent autour de 3 activités principales :

- **Les UEROS** accueillent des personnes cérébro-lésées pour un parcours d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale ou professionnelle,
- **Les établissements et services de pré-orientation** (ESPO) accompagnent les travailleurs handicapés dans l'élaboration d'un projet professionnel,
- **Les établissements et services de réadaptation professionnelle** (ESRP) dispensent des formations qualifiantes ou de réentrainement au travail et guident les stagiaires vers l'emploi.

De nombreux établissements proposent aussi des actions préparatoires, de remobilisation, des évaluations de courte durée et des parcours d'emploi accompagné.

Avec pour mission d'orienter, de qualifier et d'accompagner les personnes handicapées vers l'emploi, ces dispositifs médico-sociaux reconnus dispensent des cursus adaptés, aux plus près des besoins des bénéficiaires et du marché du travail.

De nombreux stagiaires de la réadaptation professionnelle font partie des populations à risques face au covid. Les établissements ont multiplié les initiatives pour les accompagner au mieux durant la crise sanitaire : actions d'information, de prévention, mise en place de formations et d'un suivi psycho-social à distance…

165 STRUCTURES AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATIO

	UEROS
# PUBLIC	**Personnes atteintes de lésions cérébrales acquises.** > **731 bénéficiaires*** > Âge moyen : **38 ans**
# DISPOSITIF	> **30 services**, souvent couplés à une structure hospitalière > **222 professionnels**
# OBJECTIFS	> **Évaluer** les possibilités de réinsertion sociale et/ou professionnelle > **Identifier** les champs professionnels potentiels > **Tester** en situation réelle les possibilités d'adaptation > **Préconiser** une orientation concrète
# RÉSULTATS	> **54 700 journées** d'activité Orientation des bénéficiaires à l'issue de leur stage : > **44%** d'orientations professionnelles (Esat, mission locale, ESRP…) > **27%** d'orientations sociales (SAVS, SAMSAH, associations…) > **16%** vers le soin > **13%** poursuite en Ueros

*En 2020

Source : enquête réalisée avec les chiffres de 2020 récoltés auprès des établissements

DE LA RECONVERSION
ON DE HANDICAP

PRÉ-ORIENTATION	ESRP
Travailleurs handicapés souhaitant élaborer ou confirmer un projet professionnel. > **4 253 bénéficiaires*** > Âge moyen : **40 ans**	**Travailleurs handicapés, sur orientation de la CDAPH** > **7 590 bénéficiaires*** > Âge moyen : **42 ans**
> **56 services**, fréquemment associés à un établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP) > **500 professionnels**	> **79 établissements** > **2 621 professionnels** > **200 formations** dans **14 secteurs** d'activité
> **Élaborer** ou **confirmer** un projet professionnel > **Réaliser** un bilan dynamique, confrontant les aspirations du stagiaire à son potentiel > **Tester** le projet visé par une mise en pratique (stage en entreprise) > **Conclure** par un bilan et une préconisation d'orientation	> **Compenser** le handicap par la mise à disposition sur site d'un suivi médico-social de qualité > **Préparer** (remise à niveau, préparatoire projet, à l'emploi) > **Former** en incluant des périodes de mise en application en entreprise pour l'obtention d'un titre professionnel ou d'un diplôme > **Accompagner** vers l'emploi
> **197 000 journées** de stage > **36% des bénéficiaires** sont orientés vers une formation de réadaptation ciblée et **9%** en formation ordinaire > **54%** des stagiaires orientés en formation le sont vers des cursus de niveau CAP-BEP-infra > **13%** des bénéficiaires sont orientés vers un emploi en milieu ordinaire > **7%** vers le secteur protégé/adapté	> Plus d'**1,6 million** de journées de stage > **65%** des stagiaires suivent des formations de niveau BAC, > **26%** de niveau CAP-BEP-infra > **5%** des formations de niveau BAC+2 > **78%** des stagiaires obtiennent leur titre professionnel ou leur diplôme > À l'issue de la formation, **60%** des stagiaires trouvent un emploi dans l'année

de la Fagerh représentant 98% de l'offre de réadaptation professionnelle en France.

Adapter les réponses et les prestations selon les besoins et les situations individuelles

+200	14	78%	60%
formations qualifiantes	secteurs d'activité	des stagiaires obtiennent un diplôme	trouvent un emploi dans l'année suivant la formation

LA FORMATION, PREMIER PAS VERS L'INSERTION

Les ESRP dispensent des formations s'appuyant sur une prise en charge médico-psycho-sociale globale, des méthodes pédagogiques adaptées, des périodes de mise en application en entreprise et un accompagnement vers l'emploi.

200 formations qualifiantes sont ainsi proposées dans 14 secteurs d'activité : services administratifs et commerciaux, BTP, informatique... La performance de ces dispositifs est mesurée. **Le taux de réussite aux examens atteint 78% !**

D'autres formations (préparatoires projet, à l'emploi, de remise à niveau...) ne sont pas qualifiantes mais répondent à un besoin d'accompagnement pour construire un parcours personnel et professionnel.

Certains établissements ont également développé des partenariats avec des organismes de formation de droit commun pour mettre à disposition un accompagnement médico -psycho-social et les adaptations nécessaires.

Preuve de la cohérence entre projets des bénéficiaires, besoins des entreprises et formations, malgré la crise sanitaire, **60% des stagiaires ont trouvé un emploi dans l'année suivant leur formation.**

Proportion de stagiaires originaires de la région d'implantation de l'établissement :

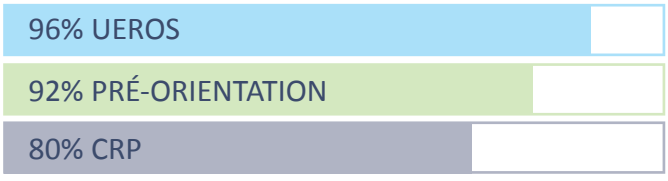

3 350 SALARIÉS MOBILISÉS

En 2020, le secteur de la reconversion emploie 3 350 ETP (Equivalent Temps Plein). Les dispositifs s'appuient sur des compétences complémentaires conciliant formation et prise en charge médico-sociale. Formateurs, médecins, psychologues, chargés d'insertion, infirmiers et assistantes sociales forment des équipes pluridisciplinaires.

Tous se consacrent à restaurer l'autonomie sociale et professionnelle des stagiaires accueillis.

PRÈS DE 12 500 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR AN

Les établissements et services de réadaptation professionnelle et de pré-orientation accueillent des publics spécifiques, reconnus travailleurs handicapés et orientés par la MDPH. Malgré la mobilisation des centres tout au long de la crise sanitaire, en 2020, le nombre de bénéficiaires a baissé de 12,8%.

La moyenne d'âge, stable, s'élève à 41 ans. **43 % des stagiaires sont des femmes.**

Près de la moitié des publics accompagnés dans les ESRP et les ESPO font face à plusieurs pathologies.

Les situations de décrochage social et professionnel sont fréquentes : plus des **3/4 des stagiaires en formation ne travaillaient pas depuis plus d'un an lors de l'entrée en ESRP.**

Près de 70% des stagiaires ont un niveau inférieur ou égal au BEP-CAP à leur entrée en formation et en pré-orientation. La formation représente en effet non seulement l'opportunité de se réinsérer dans le monde du travail mais aussi la possibilité de monter en qualification.

LE RÉSEAU FAGERH

54 organismes gestionnaires (associations, organismes d'assurance maladie, mutuelles, syndicats, établissements publics) gèrent 165 établissements et services de réadaptation professionnelle.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Cédric Bardel
cedric.bardel@fagerh.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Myriam Minet
myriam.minet@fagerh.fr

BRETAGNE
Frédéric Payet
frederic.payet@fagerh.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE
Hervé Leblanc
herve.leblanc@fagerh.fr

GRAND EST
Daniel Kuntz
daniel.kuntz@fagerh.fr

HAUTS-DE-FRANCE
Amélie Morel-Somon
amelie.morel-somon@fagerh.fr

ILE-DE-FRANCE
Nathalie Gamiochipi
nathalie.gamiochipi@fagerh.fr

NORMANDIE
Jacky Blot
jacky.blot@fagerh.fr

NOUVELLE AQUITAINE
Pascal Lopez
pascal.lopez@fagerh.fr

OCCITANIE
Jacques Alastuey
jacques.alastuey@fagerh.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / CORSE
Sophie Aboudaram
sophie.aboudaram@fagerh.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE
Laetitia Lenglet
laeticia.lenglet@fagerh.fr

OUTRE-MER
Late Lawson
late.lawson@fagerh.fr

fagerh
Accompagner, c'est notre métier.

9, rue du Colonel Rozanoff - 75012 Paris | Tél : 01 44 74 34 40 - contact@fagerh.fr | www.fagerh.fr

Crédit Photo : ESRP Alphaplappeville, Clairvivre, JP Timbaud, la Mollière (Groupe UGECAM), Epnak. Certaines photos ont été prises avant la crise sanitaire et la mise en place des règles de distanciation sociale et les gestes barrières.

fagerh

OBSERVATOIRE

EDITO

L'année dernière le Conseil d'administration saluait les efforts et les mérites de tous ceux qui avaient affronté la pandémie et assuré la continuité de parcours optimale des bénéficiaires.

Malheureusement, cette année encore, ces remerciements doivent être renouvelés.
Bien des initiatives ont été prises : souplesse des organisations, innovations pédagogiques, modalités de travail renouvelées…

Ces expériences réussies préparent à un autre défi : donner toute leur place aux personnes en situation de handicap dans la mise en œuvre de l'accompagnement proposé par les établissements et services de réadaptation.

Bien qu'affirmée par la grande majorité de nos bénéficiaires dans l'enquête que la fédération a menée en 2020, leur autodétermination peut être encore renforcée.
Les aider à consolider leur pouvoir d'agir, leur donner toute leur place de personne et non de sujet, mettre en avant leur expertise d'usage et renforcer ainsi la confiance en soi, leur faire une large place dans le fonctionnement des différentes structures sont autant d'objectifs à poursuivre inlassablement.
La fédération en a fait le premier axe de son projet fédéral 2021-2025. Ce sont aussi bien des changements de modalités de travail que de nouvelles postures à adopter.
Progressivement, avec persévérance, nous y arriverons !

Bernard Laferrière
Président de la Fagerh

FAITS MARQUANTS 2020-2021

Le succès des évènements orchestrés en 100 % distanciel témoigne de la mobilisation de la Fagerh et de son réseau pour continuer à œuvrer pour l'inclusion professionnelle durant la crise sanitaire.

Parution du décret

relatif aux ESRP et ESPO

Ce nouveau cadre juridique définit les missions des établissements dans une logique de parcours sans rupture, il confirme l'étendu des champs d'intervention et l'ouverture aux collaborations avec le droit commun. Sa parution entraîne de nombreuses évolutions : des métiers, des modalités de travail, des publics accompagnés...

2 oct. 2020

Congrès de la Fagerh

Initialement prévu en mai et en présentiel, le congrès de 2020 s'est déroulé en décembre en visioconférence avec un ordre du jour adapté portant sur les retours d'expériences de la crise sanitaire et l'impact du décret.

10 et 11 déc. 2020

8 et 9 oct. 2020

JRP 2020

Rendez-vous biennal du secteur, les journées se sont déroulées à Paris en proposant, pour la première fois, la possibilité de participer à distance à l'événement. Le thème des rencontres « Parcours vers l'emploi des jeunes en situation de handicap » était l'occasion de s'interroger sur les collaborations entre institutions «du milieu ordinaire» (Education nationale, Missions locales, Pôle emploi) et les organismes experts (ESRP/ESPO, Cap emploi, associations…).

20 et 21 mai 2021

Le programme du congrès 2021 « La compétence à portée de tous ? Une perspective à 360°» était axé sur la loi «pour la liberté de choisir son avenir professionnel». Le congrès qui se déroulait à distance a réalisé un tour d'horizon des pratiques encouragées et des évolutions du secteur, au niveau de la formation professionnelle mais aussi des autres prestations des établissements.

ENJEUX & PERSPECTIVES

PROJET FÉDÉRAL 2021-2025 : 4 axes pour une nouvelle ère

Approuvé par les adhérents lors du congrès de la Fagerh le 21 mai 2021, le nouveau projet fédéral vise à accompagner les établissements et services du réseau dans les transformations à venir, notamment par la formation de professionnels, le développement de la coopération et la mise en œuvre d'actions de plaidoyer dans les régions.

Il ambitionne également d'encourager la participation des publics de la réadaptation professionnelle pour mieux identifier leurs attentes et co-élaborer des réponses appropriées, par exemple dans le cadre de la pair-aidance ou de l'expertise d'usage.

La Fagerh a à cœur d'associer à ses projets les personnes en situation de handicap et s'engage dans un processus visant l'ouverture de ses instances aux usagers.

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS Renforcer les collaborations pour des parcours plus inclusifs

La Fagerh et **Pôle emploi** ont signé un partenariat pluriannuel renouvelable visant à resserrer les coopérations et à encourager la coordination des prestations au niveau national, régional et local.

Avec le même objectif d'améliorer l'accès à la qualification des travailleurs handicapés, la Fagerh et l'**AFPA** se sont engagés dans le cadre d'une convention qui soutient notamment les expérimentations locales conjointes et favorise le développement de nouvelles ingénieries pédagogiques et les parcours de proximité sans rupture.

La fédération a également signé avec le **FIPHFP** un accord triennal pour promouvoir l'accès et le maintien dans l'emploi public des personnes en situation de handicap et faire connaître aux agents leur droit à la reconversion. La fonction publique est en effet un employeur majeur pour les stagiaires de la réadaptation professionnelle.

JRP : OCTOBRE 2022 Coopérer sur le territoire

Rendez-vous biennal, les prochaines journées d'études de la Fagerh rassembleront les professionnels qui œuvrent pour l'insertion des personnes en situation de handicap (ESRP, ESPO, Ueros, MDPH, Cap emploi, Pôle emploi…). Les rencontres se dérouleront 2 ans après la parution du décret et seront axées sur la collaboration avec les acteurs de proximité, un des axes de transformation encouragé.

Les professionnels du réseau de la Fagerh sont encouragés à partager leur expertise reconnue et leurs ressources avec le droit commun.

PARTENARIATS EMPLOYEURS

La Fagerh développe des partenariats avec des entreprises afin de soutenir l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cette année, de nouvelles conventions ont été signées avec Thales, Spodis et SIG. Elles permettront de mettre en lien les employeurs avec le réseau des chargés d'insertion.

fagerh